Image not found or type unknown

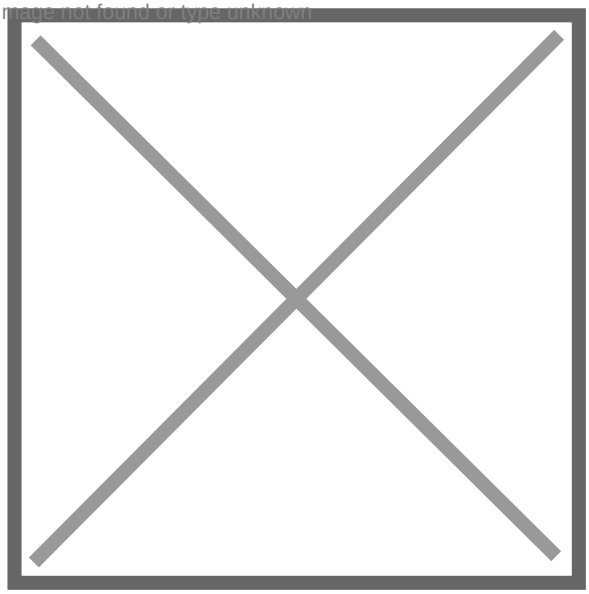

Arnaques à la vente d'un véhicule

Par **jeanpierre raffin**, le **26/07/2010** à **13:11**

Bonjour,
je souhaitais acheter une renault scénic diesel année 2005 183000km .après essais plusieurs réparations devaient ètre éffetuées notament un bruit à l'avant du véhicule changement de tous les filtres gasoil air filtre à huile je souhaitait avoir ce véhicule rapidement le mien étant en panne.
Le garagiste m'affimant qu'il n'yavait pas de problème tout serait fait dans les temps et pour accélerer la délivrance du véhicule établissement de la carte grise dont il était habilité il fallait lui faire le chèque de 5400euros qui serait retiré à l'accquisition de la scénic en bonne est du forme comme prévu.or le chèque remis le 15/07 a été débité le 16/07 avant mème la date prévue du 18/07 remise des clés réparations éffectuées et carte grise.Après avoir constaté que rien n'a été fait,j'ai demandé l'annulation et la remise de mon chèque je n'ai donné aucun justificatif de domicile établit aucun contrat de vente avec luin'a été établi seul élement sur lequel il s'appuie un mandat signé pour accèlerer les procédures pour la carte grise. à ce jour il fait pression pour que je lui apporte un justificatif de domicile et refuse de me rembourser.
Quel recours me reste t'il il pour récupérer mon chèque il veut me forcer à prendre cette voiture que je ne veus pas.
Merci de me répondre.
JPR

Par **jeetendra**, le **26/07/2010** à **17:53**

[fluo]DGCCRF de l'Ain (01)[/fluo]
18 boulevard Victor Hugo - BP 411
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

FRANCE
Tel.: 04.74.32.72.72

Bonjour, prenez contact avec la DGCCRF à Bourg En Bresse, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs victimes, également votre Mairie pour une consultation juridique avec un avocat, tenez bon, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés